Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Personne Compétente en Radioprotection (PCR) niveau 2
Médical
Option sources non-scellées
Formation passerelle

Durée

31.50 Heures

4.5 Jours

Référence

STD-RADM202

Pré Requis

Personne titulaire du diplôme de PCR niveau 2 option sources scellées en cours de validité selon la version de l'Arrêté du 06/12/2013

Public Concerné

Toute personne appelée à exercer les fonctions de personne compétente en radioprotection de niveau 2 dans le secteur médical concernée par les sources non-scellées et scellées associées à leurs contrôles.

Objectifs :

• Etendre son activité de PCR niveau 2 aux sources non-scellées dans le secteur médical.
•

Retrouvez le planning complet de nos formations PCR, sur la page https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-pcr

Le + métier :

Les notions abordées pourront être modulées selon les acquis des stagiaires

Contenu

1. Introduction
2. La réglementation liée aux sources non-scellées
3. Les installations et équipements
4. La situation d'urgence
5. Les dossiers de déclaration, d'enregistrement et d'autorisation ASN
6. Exercices et mise en application Source non-scellées portant sur :
• Des calculs de débit de dose et mise en œuvre des protections associées (temps, écran, distance)
• Evaluation des risques (Arrêté du 15 mai 2006 modifié par l'Arrêté du 28/01/2020)
• Définition et délimitation des zones réglementées
• Définition et mise en place de la surveillance dosimétriques
• Définition de contrainte de dose
• Mise en œuvre des vérifications de radioprotection et des matériels de mesures – sources non scellées (Arrêtés du 23 octobre 2020 et du 23/07/2008)
• Analyse de l'efficacité de la mesure
• Gestion de situation accidentelle et procédure de décontamination
7. L'information, la formation

Nota : *Les notions abordées pourront être modulées selon les acquis des stagiaires*

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste dans le domaine des rayonnements ionisants qualifié suivant nos procédures internes

Flashez ce QRCode pour accéder à notre site internet

Moyens pédagogiques

- Présentation powerpoint
- Vidéos
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques

Modalités d'évaluation

Evaluation des connaissances individuelle partie théorique : épreuve écrite sous forme de QCM complétée de questions à réponses ouvertes et courtes (90 minutes : évaluation adaptée en fonction des types de sources de rayonnements)

Evaluation des connaissances partie appliquée : Une épreuve orale intégrant 1,5 heure de travail collectif d'analyse de cas pratiques et un entretien individuel d'au minimum 15 mn

Documents remis :
- certificat de formation de personne compétente en radioprotection en cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques
- attestation d'assiduité à l'attention du financeur